

Regard sur le passé de notre village

La salle Capitulaire

La construction de l'église abbatiale est presque terminée (Voir Bulletin n°29).

Mais les bâtiments monastiques sortent seulement de terre, et ne sont pas prêts à recevoir les moines de Saint Evroult en Ouche, qui à partir de 1113 vont remplacer les chanoines, chassés par Guillaume de Tancarville.

Aussi la collégiale et ses annexes (voir bulletin n° 23) vont subvenir provisoirement à la vie monastique.

Les constructions bénédictines s'élèvent lentement au fur et à mesure des saisons.

Elles sont ralenties malheureusement par les intempéries de l'année 1174 qui vit une grande famine désoler la région. De plus l'hiver 1176 fut très rigoureux, la neige recouvrit le sol, et il gela sans interruption depuis Noël jusqu'à la Chandeleur.

Les moines abandonnent progressivement les anciennes installations occupées autrefois par les chanoines. Ainsi vers 1175, le second Abbé Victor peut commencer à faire édifier sur l'emplacement du chœur de l'ancienne collégiale qui a été abattu vers 1170, la Salle Capitulaire, ou Salle du Chapitre.

A quoi servait-elle ? Tous les matins, après être descendu du dortoir, situé alors au dessus, la communauté était « capitulairement rassemblée au son de la cloche ». Les moines assis sur des bancs de pierre le long des murs, écoutaient un « Chapitre de la Règle de Saint Benoît », leur patron. Ils discutaient sur les différents problèmes liés au monastère (Avoir voix au chapitre) propriétés, baux, achats, dîmes, redevances, proies, etc.

Ils écoutaient, un lecteur qui relatait la vie d'un Saint, et citait le livre des morts survenus dans les abbayes de la Congrégation.

L'élection du Père Abbé jusqu'en 1536 se déroulait dans cette salle après ce sera « la Commende », c'est à dire que c'est le roi qui désignera le Père Abbé qui le plus souvent sera un horsain qui encaissera à son profit les bénéfices sans la plupart du temps y mettre les pieds ! Le prieur élu par ses frères dirigera alors l'abbaye mais avec des moyens moindres. En fin de réunion, si l'on peut dire il y avait le chapitre des Coulpes ? Les moines qui avaient fauté, devaient se confesser devant toute la communauté réunie. Le Père Abbé alors, leur demandait de se mettre torse nu et agenouillés, ils recevaient « La discipline » pendant que les frères « riaient sous cape » ! d'où l'expression ... Puis en possession, ils se dirigeaient vers la sortie, passaient devant leur Saint Patron St Benoit dont le texte en latin inscrit sur la statue colonne leur remémore « Mon fils respecte la discipline » la seconde statue nous avertit que nous sommes tous des mortels « Moi la Mort, j'emporte l'homme et je le garde ». La troisième statue nous réjouit sous les traits d'une belle jeune femme. « Je suis la vie bienheureuse ». Les 3 statues rappellent aux moines « que s'ils respectent durant leur vie la discipline, à leur mort ils accéderont à la vie éternelle ». Puis avant de grimper les marches pour pénétrer par la « Porte des Matines » à l'intérieur de l'église pour assister à l'office divin, ils jetteront un regard sur une grande statue de Notre Dame dont il ne reste de nos jours que le piedestal. Elle leur remémorera que leurs bienfaiteurs et fondateurs de leur Sainte institution étaient Les Tancarville, dont le cri de guerre était « À Notre Dame ».

(À suivre.)

Hubert FINOT

Carte postale, collection de l'auteur : La salle capitulaire avec la porte des matines murée.

Photo prise vers 1930, pour le « Café épicerie de la Place » tenu alors par Monsieur Georges Brûlin, de nos jours « Le Coin Normand ».

